



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 16 juin 2025

En exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 3

Absents : 4

Date de la convocation :

11 juin 2025

Président de séance :

Michel BERTHET

Secrétaire de séance :

Jean-Luc PAQUELIER

Rapporteur : Jean-Luc PAQUELIER

N° interne de l'acte : 2025-25

lundi 16 juin 2025, le conseil municipal de la Commune de Crèches-sur-Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Michel BERTHET.

Membres présents :

Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Claire DE CROMBRUGGHE, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Marjolaine FRANCAIS-DUMONT, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Claude ARNAUD (donne pouvoir à : Jean-Luc PAQUELIER), Marina BROSSETTE (donne pouvoir à : Fabienne FARGEOT-MENEZES), Françoise CURAILLAT (donne pouvoir à : Annick GUYON)

Membres Absents :

Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Patrice DUPONT, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY-LUTAUD

Objet: Produit des amendes de police voirie 2025

Vu l'article L2334-24 du CGCT ;

L'État rétrocède, aux communes et groupements de communes compétents, le produit effectivement recouvré des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur le territoire.

Il sera demandé une subvention au Département au titre des amendes de police pour la voirie 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide:

- **D'approuver** la demande de subvention au titre des amendes de police au titre de la voirie 2025 ;
- **D'autoriser** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
et le présent extrait certifié conforme au
registre,
Le Maire,
Michel BERTHET

